

«La situation n'a cessé d'empirer pour les Palestiniens»

11.07.2014

Categories: BDS-Arguments



©

activestills.org

Dix ans après l'avis de la Cour internationale de justice sur le mur de séparation israélien, quelles perspectives? Eclairage par des membres de la campagne internationale BDS.

Le 9 juillet 2004, à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Cour internationale de justice (CIJ) rendait un avis sur le mur construit par Israël en territoire palestinien. La Cour déclarait non seulement que «l'édification du mur qu'Israël, puissance occupante, construit dans le territoire palestinien occupé, est contraire au droit international», mais que le régime d'exception qui lui est associé l'est également, tout comme les colonies israéliennes de peuplement. Elle stipulait également l'obligation de la communauté internationale à faire respecter le droit international par des actions concrètes.

Un an après, au vu de l'absence de toute mesure tangible de la communauté internationale pour faire respecter l'avis de droit, 170 associations de la société civile palestinienne ont lancé la campagne BDS (Boycott, désinvestissement et sanctions) contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit

international. Cette campagne s'est fixé quelques objectifs relevant du droit international: la fin de l'occupation, du mur et du blocus de Gaza; l'égalité pour les citoyens palestiniens d'Israël; le droit au retour des réfugiés palestiniens. Elle en appelle au civisme des citoyens du monde entier pour qu'ils exercent des pressions pour contraindre leurs Etats respectifs à mettre en œuvre les obligations juridiques qui leur incombent, à l'image de celles qui avaient contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud.

Depuis lors, la situation n'a cessé d'empirer pour les Palestiniens. Non seulement l'Etat d'Israël est resté sourd à toute recommandation de la CIJ, mais il a également continué la construction du mur et intensifié sa politique de répression, de harcèlement, d'arrestations et de dépossession des Palestiniens en Cisjordanie et à Jérusalem. A la population de Gaza régulièrement bombardée, Israël impose un blocus insupportable depuis 2007 et toute tentative de le mettre en échec est violemment réprimée par Israël malgré son illégalité au regard du droit international. En Israël même, les mesures anti-palestiniennes ont été durcies au point que des pans de plus en plus larges de l'opinion publique rejoignent l'analyse qui les qualifie de politique d'apartheid, selon la définition donnée par l'article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.

En Europe, la campagne BDS se décline sur les terrains économiques, sportifs, universitaires et culturels, ces derniers visant des initiatives sponsorisées par l'Etat d'Israël dans ses efforts de se blanchir de ses crimes. Les entreprises complices de la politique israélienne sont visées, à commencer par celles qui commercialisent des produits issus de la colonisation, telles que Carrefour ou Sephora en France, et Migros ou Coop en Suisse. En France, on peut citer Orange, du fait de son partenariat avec l'entreprise israélienne Partner Communications, qui installe des antennes et relais sur des terres confisquées aux Palestiniens pour le seul bénéfice de l'armée ou des colons. On peut également citer l'armée suisse et son partenariat avec l'entreprise israélienne Elbit, qui fabrique des drones préalablement testés sur les populations civiles palestiniennes. Ces pressions citoyennes ont fait subir des pertes à des entreprises, israéliennes (Agrexco, Mekorot, Sodastream...) et européennes (Alstom, Veolia, Dexia, G4S...). Dans la foulée, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Irlande et la Finlande ont récemment incité leurs entreprises à respecter les «lignes directrices» de l'Union européenne visant à proscrire tout financement et toute subvention au profit des colonies. Bien qu'insuffisant, c'est un premier pas dans la bonne direction.

La dépossession du peuple palestinien représente le plus long conflit colonial contemporain. Il est temps d'y mettre fin, pour le respect des droits du peuple palestinien, pour le respect du droit international en général, et pour qu'un vivre-ensemble, dans l'égalité et la justice, progresse dans le monde entier. Il est grand temps d'abattre le mur. Il est plus que temps de boycotter, de désinvestir et de sanctionner l'Etat israélien jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

Imen Habib et Anne Spagnoli, respectivement membre de la campagne BDS France et membre de la campagne BDS Suisse

[Lien article Le Courrier](#)

* Respectivement membre de la campagne BDS France et membre de la campagne BDS Suisse.